

**Sujet**


**« Les zones d'intégration  
régionale : étape  
ou alternative au processus  
de mondialisation ? »»**

.....

Concepteur : ESCP

Année : 2012

**COPIE 1**

 **CANDIDAT :**  
Victor Muraille

 **NOTE ATTRIBUÉE :**  
19/20

**COPIE 2**

 **CANDIDAT :**  
Anonyme

 **NOTE ATTRIBUÉE :**  
15/20

*« Les termes employés dans ce sujet étaient simples à comprendre et sans ambiguïtés : "zones d'intégration régionale" (terme générique le plus commun), "étape", "alternative au processus de mondialisation". Est-ce la raison pour laquelle le jury a eu à déplorer dans un grand nombre de copies l'absence de définitions claires ? Rappelons que la définition - même succincte - des termes est systématiquement attendue par les correcteurs. »*

Rapport de jury, ESCP 2012

ous l'étiquette code barre  
ondant à l'épreuve

00064



114666

IGG

Date : 03/05/2012

Epreuve / Sous épreuve : Histoire, Géographie,  
et Géopolitique - sujet ESC P

Code Epreuve : 266

Nombre de copies supplémentaires :

Note

attribuée :

19

### Les zones d'intégration régionale : étape ou alternative au processus de mondialisation ?

En 2011, Hugo Chavez crée la CELAC : la Communauté des Etats Latino-Américains et des Caraïbes. Cette organisation régionale, dont seuls les Etats-Unis et le Canada ne sont pas conviés, souhaite promouvoir une plus grande intégration dans la région, pour offrir une alternative crédible à la mondialisation libérale, souvent perçue ici comme une américanisation. Toutefois, certains pays tel le Brésil se montre plus réservé quant à ce projet : l'intégration régionale est davantage vue comme un moyen d'être plus intégré dans la mondialisation ; — en somme, comme une étape dans le processus engagé. Il est vrai que l'intégration n'est pas une simple coopération : elle suppose la mise en commun acceptée de moyens ou de ressources, orientée vers un but commun. Se pose la question du sens de l'intégration régionale est nouveau : l'ordre bipolaire avait essentiellement donné un rôle géopolitique à l'intégration ; elle a donc longtemps été déconnectée, ou du moins peu liée, à la question de la mondialisation. La fin de l'ordre bipolaire ravive le débat et complexifie le sens donné à l'intégration : étape ou alternative à la mondialisation ? Lorsque l'on regarde les difficultés rencontrées par les projets d'alternatives, il est tentant de faire l'hypothèse que, dans le processus de mondialisation triomphante, l'intégration régionale ne saurait avoir d'autre utilité que le moyen d'une plus grande intégration au système-monde. Dès lors, on est en droit de s'interroger sur le sens de ces difficultés : les remants d'alternative

au processus de mondialisation peuvent-ils atteindre leur but par l'intégration régionale ou n'arrive-t-on pas plutôt à la redéfinition même de ces moyens, cherchant l'alternative par l'étape, soit la définition des règles de la mondialisation par une plus grande intégration à elle-même ?

Le triomphe de la mondialisation libérale transforme le sens de l'intégration régionale : de géopolitique, elle devient politico-économique (I). Dans ces conditions, l'intégration régionale apparaît bien souvent comme un moyen d'une meilleure intégration dans la mondialisation et une condition même de sa pérennité (II). Face à la mondialisation libérale souvent perçue comme une américanisation, les échecs des alternatives renouvellent les moyens d'action du discours de l'alternative : une étape au processus de mondialisation pour mieux la modifier (III).

Si, à l'origine, l'intégration régionale n'a pas partie liée à la mondialisation la chute de l'URSS bouleverse les équilibres et suscite de nouvelles intégrations (IV), tout en redéfinissant leurs rôles (C).

À l'origine, l'intégration régionale ne revêt pas d'objectifs politiques quant à la définition de la mondialisation. Tout d'abord parce que la mondialisation n'est pas encore effective, puisque deux modèles idéologico-économiques s'opposent : l'un défend une libéralisation des échanges et du système mondial ; l'autre défend un modèle socialisant. Ainsi, les intégrations suivent alors cette dichotomie. D'une part le bloc occidental s'intègre autour de l'OECE (créée pour gérer le plan Marshall) ou autour de l'OTAN. D'autre part le bloc de l'Est s'intègre autour du CAEM (1949) et du Pacte de Varsovie. L'intégration revêt donc des objectifs géopolitiques, dans l'opposition entre deux modèles. De même, la construction européenne est alors vue essentiellement comme un moyen de pacifier le continent et de chasser le spectre de la guerre. Enfin,

d'autres intégrations régionales apparaissent, à but essentiellement identitaires. Citons par exemple la tentative d'union entre l'Égypte et la Syrie, formant la République Arabe Unie entre 1958-1961. —

Mais, la chute de l'URSS en 1991, en consacrant le modèle libéral américain, bouleverse les équilibres régionaux établis. Le vide idéologique, stratégique ou la fin des rentes stratégiques pousse des régions à s'intégrer, pour exister dans la mondialisation à l'œuvre. C'est le cas de la SADC, créée en 1992 par le traité de Windhoek et qui s'intègre autour de l'Afrique du Sud ; c'est aussi le cas de la CEEDEAO, instituée par le traité d'Abuja en 1993, intégrée autour du Nigeria. Les deux exemples d'intégration régionale ont eu pour objectif, lors de leur création, la constitution d'une unité pour rassembler les acteurs régionaux et compter dans la mondialisation. Ainsi, l'intégration régionale peut apparaître comme le moyen de l'unité, étape nécessaire pour peser dans la mondialisation.

Surtout, le triomphe de la mondialisation libérale redéfinit le rôle de l'intégration régionale : géopolitique, elle devient politico-économique. La préoccupation n'est plus celle de l'organisation d'une lutte contre un ennemi identifié, mais celle de se renforcer au niveau international. Ainsi, les zones d'intégration régionale cherchent à multiplier les accords commerciaux. Prenons l'exemple de l'Union Européenne. Elle signe des accords commerciaux avec le Mexique en 2001, avec l'ASEAN en 1996, ou encore avec le MERCOSUR en 1999. Face à l'Europe-puissance de De Gaulle triomphe l'Europe-marché ou l'Europe-espace. L'intégration régionale devient donc un élément de puissance politico-économique.

L'intégration régionale est dès lors vue par certains comme une étape du processus de mondialisation. Non seulement à l'échelle des nations (A) mais aussi à l'échelle des sous-régions (B). Surtout, l'intégration régionale apparaît comme une étape nécessaire compte-tenu de la mondialisation des risques (C).

À l'échelle des nations, l'intégration régionale apparaît comme une étape de la mondialisation. D'une part, elle permet de faire jouer les complémentarités régionales : c'est particulièrement le cas de l'ASEAN, devenue ASEAN+3 et même ASEAN+6, qui a edicté les principes d'une division internationale du travail en Asie, profitant des complémentarités (par exemple, capitaux japonais, technologies sud-coréennes ou main-d'œuvre de pays moins développés comme le Vietnam) et créant des synergies. Par contre, l'exemple de l'ALENA et des événements au Chiapas accèdent cette hypothèse. Lorsque le jour de l'entrée en vigueur de l'ALENA (1994) éclate une révolte au Chiapas, les révoltes traduisent le sentiment diffus que l'intégration régionale est une étape d'un processus inaverté, le mondialisme libéral, mettant en péril leur culture et attirant l'attention sur leurs problèmes économiques.

À l'échelle des sous-régions, l'intégration régionale apparaît également comme une étape au processus de mondialisation. Les intégrations jouent sur les atouts de chaque zone et les avantages comparatifs de chacun. Dans le cadre de l'Union européenne, le développement des dynamiques transfrontalières, les euro-régions (voir carte), est mis en avant. L'intégration régionale dépasse ici le cadre inter-national. De même, les dynamiques intégratrices le long de la frontière mexicano-américaine, notamment par les maquiladoras, apparaissent comme une illustration des intérêts de la mondialisation et de ce qu'elle permet. En ce sens, l'intégration régionale

à l'échelle des sous-régions apparaît comme une étape de plus dans le processus de mondialisation.

Enfin, face à la mondialisation des risques, l'intégration régionale s'avère même être une étape nécessaire pour assurer la pérennité du processus. En 2001, à Laeken, l'Union Européenne a déclaré vouloir désormais jouer un rôle stabilisateur à trois échelles : un engagement renouvelé dans la lutte contre le terrorisme et les trafics illégaux, à l'échelle mondiale ; à l'échelle régionale, en pacifiant ses marges par une politique européenne de voisinage, préalable à une éventuelle intégration ; à l'échelle nationale, les populations et lobbys réclamant la protection de Bruxelles face aux aléas climatiques, monétaires, économiques... Plus généralement, la mondialisation des risques appellent des politiques mutualisées, dépassant le cadre de la nation. En ce sens, l'intégration régionale apparaît comme une étape nécessaire pour le processus de mondialisation.

Face à la mondialisation libérale, des intégrations régionales revendiquent une alternative à la mondialisation (A). Leurs échecs relatifs transforment les moyens d'action du discours de l'alternative : organes de dialogues et institutions internationales sont privilégiés (B). Surtout, le discours de l'alternative change de perspective : l'intégration par étape pour changer la mondialisation de l'intérieur (C).

La mondialisation apparaît souvent comme une américanisation. Dans ces conditions, quelques pays revendiquent une "autre" mondialisation, souvent réclamée comme plus sociale. C'est le cas de Cuba et du Venezuela, qui mêlent discours antimondialistes et discours populistes. Le Venezuela, par la voix de Chavez, est particulièrement actif : il crée l'ALBA, l'alliance bolivarienne.

pour les Amériques, et la CELAC, communauté des Etats Latino-Américains et des Caraïbes, en 2011. Cet activisme politique en faveur d'une intégration régionale américaine à caractère contestataire s'avère toutefois être un échec relatif. Le mouvement peine à dépasser le continent et compte surtout sur quelques "fidèles" (voir carte).

Les échecs redéfinissent les moyens d'action de l'intégration contestataire. L'intégration pour une autre mondialisation se situe dès lors dans les institutions internationales et les organes de dialogue mondiale. Ceci fait écho aux anciennes volontés d'intégration contestataire comme celle du mouvement des non-alignés. Aujourd'hui, ces volontés se matérialisent dans des groupes tel le groupe de Cairns ou le G22 ; dans des groupes formels comme celui des BRICS qui se retrouvent chaque année pour penser les conditions de leur émergence et de la définition des termes de l'évolution de la mondialisation. Même les Etats-Unis sont actifs quant à la définition de l'évolution de la mondialisation par l'intégration régionale : dans l'APEC, organe de dialogue transpacifique, les discussions portent sur les termes de l'évolution du processus de mondialisation.

Surtout, face aux échecs des intégrations contestataires directes, les tenants de l'intégration à caractère alternatif redéfinissent leur action : l'intégration devient une alternative à la mondialisation lorsqu'elle est considérée comme échape. Cela permet dès lors de modifier la mondialisation, de promouvoir une alternative à la mondialisation non par l'extérieur - une mondialisation à côté - mais par l'intérieur - en redéfinir les règles. C'est le cas de l'activisme de l'Union Européenne pour défendre ses valeurs - certains auteurs parlent même de puissance "normative" (J. Flannery). Cette puissance fait particulièrement visible à Kyoto en 1997 et à Montréal en 2001, protocole légitimant le principe de précaution à l'échelle

internationale.

X

En définitive, la mondialisation libérale triomphante a mis au jour l'ambiguïté du sens des intégrations régionales. Si certains voient en l'intégration régionale le moyen de renforcer leur poids dans la mondialisation, d'autres préfèrent en faire des tribunes mondiales pour leurs contestations. Paradoxalement, il semble que le meilleur moyen pour définir une alternative au processus de mondialisation soit de profiter de l'intégration régionale pour renforcer son poids dans la mondialisation — l'appréhender comme une étape — pour se donner les moyens légitimes de la transformer de l'intérieur et d'en définir les règles — pour concrétiser la volonté d'alternative.